



## Hurricane Force™/MC Nettoyant/dégraisseur à base de solvant

Révision: 2020-08-05

Version: 03.0

### 1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Hurricane Force™/MC Nettoyant/dégraisseur à base de solvant
Code du produit:	95002128, 95002195, 95386037
FDS #:	MS0801100
Utilisation recommandée:	<ul style="list-style-type: none"><li>Industriel/Institutionnel</li><li>Entretien des planchers</li><li>Ce produit doit être dilué avant toute utilisation</li></ul>
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées
Producteur, importateur, fournisseur	Siège social au Canada
Siège social aux États-Unis	Diversey, Inc. - Canada
Diversey, Inc.	6150 Kennedy Road Unit 3
1300 Altura Rd., Suite 125	Mississauga, Ontario L5T 2J4
Fort Mill, SC 29708	Phone: 1-800-668-7171
Phone: 1-888-352-2249	
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <a href="https://sds.diversey.com">https://sds.diversey.com</a>	

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1



Mention d'avertissement:

Danger.

#### Déclarations sur les risques

**CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES. CAUSE DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES.**

#### mises en garde :

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Enlever les vêtements

**Hurricane Force™/MC**

**Nettoyant/dégraisseur à base de solvant**

contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.  
**INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:** NE PAS MÉLANGER AVEC DES AMMONIAQUE, JAVELLISANTS, OU AUTRES PRODUITS CHLORÉS. Mélanger seulement avec de l'eau. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)** - Sans objet  
**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

#### **Classification du produit dilué @ 1:5**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A



#### **Mention d'avertissement:**

Avertissement.

#### **Déclarations sur les risques et la sécurité:**

##### **CAUSE DES IRRITATIONS OCULAIRES GRAVES.**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Peut causer des irritations dans la bouche, la gorge et l'estomac. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: Mélanger seulement avec de l'eau. NE PAS LE MÉLANGER À UN AUTRE PRODUIT OU PRODUIT CHIMIQUE. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

### **3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

#### **Ingrediénts classifiés**

Composant(s)	CAS #	% en poids
Alcool C9-C11, éthoxylé	68439-46-3	1 - 5%
Xylénosulfonate de sodium	1300-72-7	1 - 5%
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1 - 5%
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1 - 5%
éther phénolique du éthyléne glycol	122-99-6	1 - 5%

### **4. PREMIERS SOINS**

#### **Produit Non Dilué:**

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

**Par voie cutanée:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau savonneuse. En cas d'irritation de la peau : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

**PAR INHALATION :** EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

**Symptômes/effets les plus importants :** Pas d'information disponible.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

#### **Produit Dilué:**

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux

**Par voie cutanée:** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Méthodes particulières d'intervention**

**Moyen d'extinction approprié**

**Dangers spécifiques**

Aucune méthodes spéciale n'est requise

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles**

**Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Mélanger seulement avec de l'eau. Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

**Entreposage:** Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Niveau d'aérosol (le cas échéant) :** Sans objet.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives d'exposition:**

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
2-Butoxyéthanol	111-76-2	20 ppm (TWA)	Skin 50 ppm (TWA) 240 mg/m <sup>3</sup> (TWA)

**Produit Non Dilué:**

**Mesures d'ordre technique:**

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

**Protection individuelle**

It is the responsibility of the employer to determine the potential risk of exposure to hazardous chemicals for employees in the workplace in order to determine the necessity, selection, and use of personal protective equipment.

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

**Protection des mains:**

Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection de la peau et du corps:**

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:**

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Mesures d'hygiène:**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Produit Dilué:**

**Mesures d'ordre technique:**

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

**Protection individuelle**

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

**Protection des mains:**

Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection de la peau et du corps:**

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:**

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Mesures d'hygiène:**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État de la matière:** Liquide  
**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.  
**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.  
**Point/intervalle de fusion:** indéterminé  
**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.  
**Solubilité dans d'autres solvants:** Pas d'information disponible.  
**Densité:** Densité: 1.07 Kg/L  
**Masse volumique apparente:** Pas d'information disponible.  
**Point d'éclair:** > 200 °F > 93 °C  
**Viscosité:** 2  
**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):** 2 % \*  
**Inflammabilité (solide ou gaz):** Sans objet.  
**Sustained combustion:** Sans objet.  
**Limites d'explosivité - supérieure:** indéterminé - **inférieure:** indéterminé  
  
**Couleur:** Turbidité Transparent,  **primaire** Rouge  
**Odeur:** primaire Product specific  
**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé  
**Température de décomposition:** Default (°F)  
**Solubilité:** complètement soluble  
**Densité relative (relativement à l'eau):** 1.07  
**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.  
**Pression de vapeur:** Pas d'information disponible.  
**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Pas d'information disponible.  
**Phosphore élémental:** 0.00 % by wt.  
**pH:** > 11  
**La corrosion des métaux:** Non corrosif

### pH de la solution diluée

> 11

**Point d'éclair de la dilution:** > 200 °F > 93.4 °C

**% COV par poids dse la dilution d'emploi:** 0.3 %

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Reactivity:</b>	Not Applicable
<b>Stabilité:</b>	Le produit est stable
<b>Possibilité de réactions dangereuses:</b>	Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun raisonnablement prévisible.
<b>Matières à éviter</b>	Acides. Acides forts. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun à notre connaissance.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

### Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

**Contact avec la peau:** Cause des irritations cutanées. Les symptômes peuvent inclure des douleurs (qui peuvent être retardées), des rougeurs et/ou de l'inconfort.

**Contact avec les yeux:** Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

**Ingestion:** Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

**Inhalation:** Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

**Sensibilisation:** Aucun effet connu.

**Target Organs (SE):** Aucun à notre connaissance.

**Target Organs (RE):** Aucun à notre connaissance.

### Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000

(ETA) - par voie cutanée >5000

(mg/kg):

aiguë (ETA) - par inhalation des >20

brumes (mg/l):

(ETA) - par inhalation des >50

vapeurs (mg/l):

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistante et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :** Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):** Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Déchets corrosifs D002

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués):** Déchets corrosifs D002

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT/TDG:** Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujetti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'intérieur, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

**Déscription du connaissance DOT (voie terrestre)** NON RÉGLEMENTÉ

**Déscription du voie maritime connaissance** NON RÉGLEMENTÉ

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationales

TSCA

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

### RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Alcool C9-C11, éthoxylé	68439-46-3	-	-	-	-
Xylénésulfonate de sodium	1300-72-7	-	-	-	-
Métasilicate de sodium	6834-92-0	-	-	-	-
2-Butoxyéthanol	111-76-2	X	X	X	-
éther phénolique du éthylène glycol	122-99-6	-	X	-	-

### CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1 - 5%			X
éther phénolique du éthylène glycol	122-99-6	1 - 5%			X

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
2-Butoxyéthanol	X		
éther phenolique du éthylène glycol	X		

Composant(s)	CAS #	NPRI
2-Butoxyéthanol	111-76-2	X

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### NFPA (National Fire Protection Association)

Echelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

### Produit Dilué:

Santé 2

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2020-08-05

Version: 03.0

### Cause de la révision:

Sans objet

### Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

### Avis supplémentaire

- Ne contient pas de parfum additionné.

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*